

Metz, le 31 mai 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de la convention d'installation de la station de mesure de qualité de l'air à Saint-Julien-lès-Metz

Ce vendredi 31 mai, les représentants de l'Eurométropole de Metz, d'UEM, d'Haganis et d'ATMO ont officialisé leur partenariat en vue de l'installation d'une station de mesure de qualité de l'air à Saint-Julien-lès-Metz. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à améliorer la qualité de l'air sur le territoire métropolitain.

Dans le cadre de la mise en place du Plan Climat Air Energie, l'amélioration de la qualité de l'air, véritable enjeu de santé public, est une des priorités de l'Eurométropole de Metz. Un des principaux objectifs est de réduire drastiquement la présence des polluants atmosphériques, en :

- diminuant les oxydes d'azotes de 88% d'ici 2030,
- réduisant les particules fines de 75% d'ici à 2030 (par rapport à 2005).

En 2020, en raison des bons résultats affichés et de l'absence d'alerte en 10 ans, l'Etat avait décidé de retirer la station de mesure de qualité de l'air, installée à Saint-Julien-lès-Metz. Soucieux de promouvoir un cadre de vie sain et durable et de lutter contre la pollution atmosphérique, l'Eurométropole, UEM, Haganis et ATMO s'associent aujourd'hui pour signer la convention d'installation d'une nouvelle la station de mesure de qualité de l'air. Comme la précédente, elle sera implantée à Saint-Julien-Lès-Metz et opérationnelle à partir du 1^{er} semestre 2025.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



Cette station viendra conforter les données fournies par les 4 autres installées sur le territoire, à Metz Borny, Pont des grilles, Récollets et Scy-Chazelles. L'exploitation des résultats permettra d'enrichir et d'adapter directement la politique environnementale de l'Eurométropole.

Cette initiative permettra aux habitants de l'Eurométropole de disposer d'informations précises et actualisées sur la qualité de l'air qu'ils respirent. Elle s'inscrit dans une démarche de transparence et de sensibilisation, visant à encourager des comportements plus respectueux de l'environnement.

Le montant total l'opération s'élève à 94 000€, financé à part égal entre l'Eurométropole, UEM et Haganis. L'Eurométropole prenant à sa charge les frais annuels de fonctionnement, s'élevant à 5200€ environ, ainsi que de terrassement et le raccordement pour un montant de 15 000€. Cette opération constitue une étape importante dans la lutte contre la pollution atmosphérique et marque un partenariat important et une collaboration étroite entre l'Eurométropole, UEM, Haganis et ATMO.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | Attachée de Presse

03 57 88 37 18 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
HÔTEL DE VILLE • 1 place d'Armes - Jacques-François Blondel • BP 21025 • 57036 METZ CEDEX 1
eurometropolemetz.eu • metz.fr

